

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2014

---

## RÉFORME FERROVIAIRE - (N° 1990)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 268

présenté par

M. Chassaigne, M. Carvalho, M. Asensi, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier, M. Charroux,  
M. Dolez, Mme Fraysse et M. Sansu

-----

### ARTICLE 2

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec la proposition des auteurs de ne créer qu'un seul EPIC SNCF dans un souci d'intégration du système ferroviaire public.